



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/54
27 février 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars – 3 avril 2009

PROPOSITION DE PROJET : TOGO

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) PNUE et PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Togo

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUD, PNUÉ

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)					ANNEE: 2007
CFC: 5	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					5								5
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET		2008	2009	2010	Total	
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC 6	6	0		
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC 5.9	5.9	0		
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	95,000.	62,000.	157,000.	
		Coûts de soutien	8,550.	5,580.	14,130.	
	PNUÉ	Coûts de projet	89,000.	70,000.	159,000.	
		Coûts de soutien	11,570.	9,100.	20,670.	
	Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	184,000.	132,000.	316,000.
			Coûts de soutien	20,120.	14,680.	34,800.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	184,000.	0.	184,000.	
		Coûts de soutien	20,120.	0.	20,120.	
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet		132,000.	132,000.	
		Coûts de soutien		14,680.	14,680.	

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Togo, le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale, présente au Comité exécutif pour examen à sa 57^e réunion, le rapport périodique de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF). Le PNUE présente aussi une demande de financement de la deuxième et dernière tranche du PGEF au coût total de 132 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 14 680 \$US (70 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 9 100 \$US pour le PNUE, et 62 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 5 580 \$US pour le PNUD).

Données générales

2. Le PGEF pour le Togo a été approuvé en principe à la 54^e réunion du Comité exécutif, au montant total de 316 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 20 670 \$US pour le PNUE et 14 130 \$US pour le PNUD. A la même réunion, le Comité exécutif a approuvé la première tranche de 184 000 \$US, (89 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 11 570 \$US pour le PNUE, et 95 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 8 550 \$US pour le PNUD).

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEF

3. Le rapport périodique couvre la période entre l'approbation du PGEF à la 54^e réunion en mars 2008 et la fin de décembre 2008. Pendant cette période, quatre ateliers de formation ont été réalisés, avec pour résultat la formation de 107 techniciens, ainsi que l'achat de deux stations de charge en hydrocarbures qui serviront à la formation. Pour l'élément formation des agents de douane, un atelier est envisagé seulement en février 2009 et, au moment d'écrire le présent document, aucun renseignement récent confirmant la tenue de cet atelier n'a été fourni. Les spécifications de l'équipement du centre d'excellence sont achevées. Cependant, le processus d'appel d'offres ne sera finalisé qu'en février 2009 et la livraison n'aura lieu qu'en mi-mars 2009. Avec l'assistance du PNUE, le gouvernement a également mis en œuvre des activités de sensibilisation particulières au PGEF de la période, y compris des dialogues et des discussions avec diverses parties prenantes.

4. A la fin de 2008, le projet détenait un solde de 98 867 \$US, qui sera reporté à 2009 afin de mettre en œuvre le reste des activités de la première tranche.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

5. Le gouvernement du Togo s'engage à mettre en œuvre plusieurs activités dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF, notamment : parachever la formation des techniciens en réfrigération et des agents de douane, mettre pleinement en œuvre le programme d'assistance technique et d'équipement des centres d'excellence, ainsi que le programme de conversion et d'équipement pour les climatiseurs d'automobile destiné aux utilisateurs finaux. Le gouvernement s'engage aussi à mettre en œuvre des activités de sensibilisation du public et poursuivra la diffusion d'informations aux parties prenantes. La surveillance et la gestion de ces activités seront également maintenues dans le cadre du PGEF.

6. Dans ce plan annuel, les activités qui n'ont pas été achevées dans la première tranche ont été reportées et clairement identifiées. Par conséquent, les objectifs du plan annuel rassemblent les produits restants de la première tranche et les nouvelles activités couvertes par la deuxième tranche de financement demandée.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

7. Le Secrétariat note que le gouvernement du Togo a réalisé son objectif de réduction des CFC pour cette période. Alors que sa consommation maximale autorisée pour la période du rapport était de 5,9 tonnes PAO, les données de consommation déclarées par le Togo en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal pour l'année 2007 indiquent une consommation de 5 tonnes PAO seulement.

8. Cependant, bien que le Togo ait achevé des activités fondamentales durant cette première tranche, certains des objectifs fixés pour la période n'ont pas été réalisés : le nombre de techniciens en réfrigération et d'agents de douane devant recevoir une formation et le fait que la composante équipement n'a pas réalisé ses objectifs. Bien que le rapport indique que le centre d'excellence a été identifié, celui-ci ne comporte aucune information sur les réalisations du centre et comment il a assisté les techniciens pendant cette période. Le PNUE a été prié de fournir ces renseignements, mais, au moment où le présent rapport voit le jour, aucune information n'a été fournie.

9. Le Secrétariat note également que certaines activités qui faisaient partie de la première tranche ne seront initiées ou achevées que pendant le premier trimestre de 2009. La composante équipement, par exemple, continuera à faire l'objet de l'appel d'offres jusqu'en février 2009 et, bien que la livraison de l'équipement soit prévue en avril 2009, il n'y a aucune indication que ceci sera le cas, étant donné les démarches administratives à régler avant que l'achat ne puisse être effectué. En date du présent rapport, le PNUE et le PNUD ont déclaré un solde de 98 867 \$US pour le Togo dans les tableaux de l'accord pluriannuel.

10. Le Secrétariat a discuté des questions ci-dessus avec le PNUE en qualité d'agence d'exécution principale, et a demandé que soit présenté un plan d'action, notamment pour l'achèvement de l'élément équipement, destiné à donner des renseignements précis sur les activités qui, selon le rapport, sont en cours d'exécution pendant le premier trimestre de 2009. Au nom du PNUD, le PNUE a présenté ce plan d'action détaillé, qui a été examiné par le Secrétariat et qui est considéré comme étant un plan d'action exhaustif pour l'achèvement des activités de la composante équipement et le programme incitatif pour 2009. Le plan prévoit la livraison de l'équipement avant la fin du premier trimestre de 2009, et que la mise en œuvre du programme incitatif auprès des bénéficiaires identifiés chaque mois commencera dès que possible.

11. Le Secrétariat a également suggéré que le PNUE et le PNUD envisagent dans la proposition la révision de la réglementation des SAO et des mesures conduisant au contrôle des HCFC et de l'équipement à base de HCFC par rapport au calendrier d'élimination adopté à la dix-neuvième Réunion des Parties et à la disponibilité de technologies de remplacement.

12. Le Secrétariat a aussi demandé des précisions quant à la capacité du gouvernement du Togo de réaliser l'élimination totale des CFC avant la fin de 2009 et de maintenir ce niveau de consommation grâce aux activités proposées dans la tranche finale du PGEF. Le PNUE et le PNUD ont fait savoir que le gouvernement propose entre autres d'utiliser cette dernière tranche de financement pour accroître la sensibilisation du public et l'application du règlement et pour convertir complètement ou remplacer l'équipement opérationnel restant à base de CFC.

13. La deuxième tranche couvrira aussi des activités qui seront mises en œuvre jusqu'en avril 2010 et qui comprendront notamment l'achèvement des ateliers à l'intention des techniciens en réfrigération et des agents de douane, et l'achat final et la distribution de l'équipement destiné aux ateliers et au centre d'excellence.

14. Suivant les conseils du Secrétariat, le PNUE a inclus dans ce plan de mise en œuvre des activités détaillées reportées de la tranche précédente, précisant leurs objectifs et comment elles seront exécutées. Ces activités, ainsi que le solde des fonds de la tranche précédente qui est nécessaire à leur mise en œuvre, sont clairement identifiés dans le plan présenté.

RECOMMANDATION

15. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination finale au Togo pendant l'année 2008; et
- b) Approuve le plan de mise en œuvre pour 2009 et 2010.

16. Le Secrétariat recommande en outre l'approbation globale de la deuxième et dernière tranche (2009) du PGEF pour le Togo, plus les coûts d'appui d'agence associés, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	70 000	9 100	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	62 000	5 580	PNUD
